

Bulletin d'histoire politique

Le *Bulletin d'histoire politique* et l'Assemblée nationale : 25 ans de convergences

Frédéric Lemieux



Volume 25, numéro 3, printemps 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039755ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039755ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemieux, F. (2017). Le *Bulletin d'histoire politique* et l'Assemblée nationale : 25 ans de convergences. *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 258–268.
<https://doi.org/10.7202/1039755ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le *Bulletin d'histoire politique* et l'Assemblée nationale : 25 ans de convergences

FRÉDÉRIC LEMIEUX

Historien, Service de la recherche

Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

« Les historiens ont eu tendance à désertier ce champ d'investigation laissant aux praticiens des sciences sociales presque tout ce territoire¹ ». Telle était la situation en 1992 pour les fondateurs de la toute nouvelle Association québécoise d'histoire politique (AQHP) à propos de ce champ d'intérêt.

Loin d'être marqué par le dépit ou du sceau des paroles sans actes, ce constat était plutôt un appel à l'action. L'AQHP faisait de sa naissance le coup d'envoi du ralliement de tous les chercheurs² intéressés au fait politique dans son acception la plus large. Elle les appelait à se réunir sous la bannière d'une nouvelle revue, le *Bulletin d'histoire politique* (BHP), un instrument de diffusion destiné à « infléchir » la tendance citée en ouverture. Les moyens d'action étaient la promotion de l'histoire politique auprès des organismes publics et privés, en particulier auprès des milieux de l'enseignement et de la recherche, et le soutien aux échanges entre chercheurs en leur offrant un cadre souple de diffusion et de réflexion³.

Les premiers numéros du BHP témoignent du grand dynamisme déployé par ses instigateurs et leurs collaborateurs : réflexions sur la politique et sur la recherche en histoire politique au Québec, diffusion des publications et des chantiers en cours dans les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, comptes rendus d'ouvrages nouvellement lancés, publication d'actes de colloques, bilans historiographiques, etc.

Pour ma part, j'étais étudiant dans un cours d'histoire politique du Québec donné par Michel Sarra-Bournet quand j'ai découvert la revue. Au départ, nous ne savions pas que notre chargé de cours était l'un des piliers

de l'AQHP: le loup était dans la bergerie, nous étions une clientèle captive! Et heureusement aussi dirais-je, car les textes de politologues français ne suscitaient pas autant d'intérêt parmi nous que le débat autour de Ronald Rudin et du révisionnisme. C'était une bouffée de fraîcheur qui nous connectait directement au Québec.

Les années ont passé et il a toujours été stimulant de savoir qu'il existait une base d'opérations où pouvaient se rassembler tous ceux qui souhaitaient «faire» de l'histoire politique québécoise. L'équipe du *BHP* leur a d'ailleurs toujours ouvert ses pages généreusement, fidèle à un esprit qui fait bel et bien partie de son ADN: Robert Comeau n'invitait-il pas tout le monde à s'approprier la revue et à lui conserver «son caractère d'ouverture, sa curiosité intellectuelle, son climat égalitaire, pluraliste, sans prétention et respectueux des divergences de vues des chercheurs qui sont aussi des citoyens et citoyennes du Québec⁴» ?

Voilà pourquoi on peut affirmer sans se tromper 25 ans plus tard que le *BHP* est devenu une référence incontournable. Il a gagné en diversité de sujets et en profondeur d'analyse, changé de format plusieurs fois, pris de l'ampleur. Des numéros spéciaux ont exploré des thèmes méconnus. Des étudiants y ont publié leur tout premier article scientifique avec fierté, tandis que d'autres plus expérimentés en ont fait une bien bonne habitude. Et voilà qu'un jour ses premiers artisans décidèrent de le transmettre à une nouvelle génération de chercheurs et de leaders créatifs qui le portent à bout de bras à leur tour. Tout cela ne fait que témoigner de la vitalité de l'histoire politique québécoise. Et sans le *BHP*, nous nous sentirions orphelins.

* * *

L'Assemblée nationale a eu des liens avec l'AQHP dès sa naissance en raison de la présence de Jocelyn Saint-Pierre, historien et directeur du Service de la reconstitution des débats parlementaires, au sein du premier comité exécutif de l'association. C'était là un arrimage des plus naturels.

Il a coïncidé avec une année 1992 bien chargée en termes d'histoire politique: l'Assemblée nationale célébrait le 200^e anniversaire des premières élections de l'histoire du Québec et de l'ouverture de la première séance de son nouveau Parlement. Le Bicentenaire était un dossier d'une grande importance pour Jean-Pierre Saintonge, alors président de l'institution⁵. L'un des objectifs de l'événement était d'informer les parlementaires, la population en général et, de façon privilégiée, les élèves de tout le réseau scolaire, de l'importance de l'avènement du parlementarisme au Québec. Notre histoire politique était au cœur du programme de célébrations et d'activités qui s'échelonnaient durant toute l'année.

Les députés étaient appelés à y jouer un rôle actif en tant qu'ambassadeurs chargés de mieux faire connaître le système démocratique à la

population⁶. L'Assemblée dégagea pour l'ensemble du Bicentenaire un budget de 6,2 millions de dollars réparti sur trois ans – une somme appréciable compte tenu du contexte de récession économique dans lequel stagnait alors le Québec.

L'inauguration officielle de l'Année du Bicentenaire (17 décembre 1991) a lieu en Chambre avec la proclamation solennelle de l'Acte constitutionnel de 1791 par le président Saintonge. D'autres cérémonies soulignent ensuite durant l'année la tenue du premier scrutin et l'ouverture de la première session parlementaire.

Le point d'orgue fut certainement le Symposium international sur la démocratie qui réunit les parlementaires québécois et les représentants d'une centaine de Parlements étrangers. Tenu sous la présidence d'honneur de Javier Pérez de Cuéllar, secrétaire général de l'ONU, il s'ouvre le 9 septembre 1992, jour même où est déposée en Chambre la question du référendum de Charlottetown⁷. Le Québec et le Canada traversaient ensemble l'effervescence politique de l'après-Lac Meech.

Sur le plan culturel, l'Assemblée nationale a été l'hôtesse d'un récital de l'Opéra de Québec donné à la salle du Conseil législatif. L'institution renouait ainsi avec la tradition artistique vivace au XIX^e siècle d'accueillir fréquemment en ses murs des artistes de la scène musicale. Signalons encore durant l'été un spectacle son et lumière sur le thème du parlementarisme, projeté sur la façade du parlement – avec effets spéciaux au laser, s'il vous plaît – et auquel près de 393 000 spectateurs ont assisté.

L'année 1992 n'a pas été faite que de célébrations. Sur le plan intellectuel, plusieurs ouvrages ont été publiés ou réédités par l'Assemblée et ses partenaires comme le *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992* et *Les Grands débats parlementaires*⁸. On se souviendra aussi d'un numéro spécial de la revue *Cap-aux-Diamants* consacré à l'histoire du parlementarisme au Québec et de *La revue électorale* publiée par le DGEQ sur les élections de 1792⁹. Des expositions font quant à elles mieux connaître le député, les institutions parlementaires, les édifices qui les ont abritées ainsi que les aspects méconnus du travail des journalistes de la Tribune de la presse.

Trop souvent, les anniversaires importants ne semblent être que des prétextes à l'organisation de grandes festivités qui, au bout du compte, ne laissent rien de durable. Le Bicentenaire ne fut pas de cette eau. Le président Saintonge avait bien spécifié qu'il ne s'agissait pas de « fêtes », mais bien d'une « commémoration¹⁰ ». Pareille nuance donnait une profondeur et une largesse de conception qui libèrent des réflexions sur le sens de l'événement en lui-même, l'état du parlementarisme contemporain et les significations du chemin parcouru depuis 1792. Sans nul doute, le Bicentenaire démontra le rôle actif que l'Assemblée nationale pouvait exercer dans ce devoir de mémoire collectif¹¹. Elle révélait son enracinement histo-

rique dans la société et, en même temps, la conscience chez ses dirigeants d'incarner une institution dynamique ancrée dans le présent.

Nous aimons penser que cette philosophie a contribué à l'élan général que connaît l'histoire politique depuis un quart de siècle. Notre tradition de recherche est portée par plusieurs équipes habitées par la notion de service public. Leurs efforts intellectuels depuis Jean-Charles Bonenfant¹² ont fait de l'institution une matrice d'initiatives profitables à l'ensemble de la communauté des chercheurs. La jonction avec les objectifs de l'AQHP allait donc de soi.

Cette chronique vise à présenter plusieurs réalisations qui sont des retombées concrètes de l'esprit du Bicentenaire¹³. Leur originalité en fait des produits fort différents les uns des autres qui se déploient via Internet afin d'offrir davantage à des clientèles élargies.

La reconstitution des débats parlementaires

Le *BHP* a été un promoteur et un grand allié de ce projet patrimonial. On se souviendra qu'il avait été interrompu en 1986 par une décision administrative alors que la collection ne couvrait que de 1867 à 1908. À l'approche du Bicentenaire, le président Saintonge (qui venait d'accéder à cette fonction) s'était laissé convaincre qu'il aurait été pour le moins incongru de célébrer 200 ans de parlementarisme sans avoir relancé un projet de recherche dont l'objectif était de révéler ce qui s'était dit au Parlement autrefois.

Le projet redémarre à la fin de 1990 et augmente la cadence grâce à l'aide d'étudiants de 2^e et 3^e cycle en histoire profitant de bourses sous forme de stages de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Jusqu'en 2005, ils reconstituent plusieurs sessions parlementaires sous la direction d'historiens et contribuent de façon décisive à la réussite du projet. Quatre ans plus tard, d'autres étudiants mettent à leur tour l'épaule à la roue et complètent la rédaction des introductions historiques coiffant chacune des sessions¹⁴.

Au final, cette entreprise de longue haleine a formé une pépinière de chercheurs qui partagent une connaissance intime de l'histoire politique et parlementaire du Québec. L'expérience a certainement influencé leur parcours ultérieur. L'Assemblée nationale est en quelque sorte une *alma mater* pour eux. Aujourd'hui, les sessions parlementaires ne sont pas toutes disponibles sur Internet, mais notre objectif est d'y parvenir¹⁵.

Les débats dits « Desjardins » et « Malenfant »

Attirons sans gêne l'attention sur le maillon faible de la collection: la période allant de 1878 à 1893. Elle a été couverte à l'époque par les journalistes

Alphonse Desjardins, son frère Louis-Georges et le sténographe Narcisse Malenfant qui éditent leurs propres comptes rendus des débats parlementaires. L'équipe de l'Assemblée nationale a choisi de laisser de côté cette portion : elle avait déjà assez de pain sur la planche à exhumer de l'oubli les sessions allant de 1893 à 1963.

Reconstituer en bonne et due forme les débats Desjardins-Malenfant devrait se faire à partir de tous les journaux d'époque et du respect strict des *Journaux de l'Assemblée législative*. Pour le moment, nous avons cru pertinent de publier une analyse de l'œuvre de ces pionniers¹⁶. Ses futurs utilisateurs pourront mieux évaluer les particularités et les limites à partir de différents critères : biographie des auteurs, caractéristiques des volumes, contexte de production, choix éditoriaux, méthodes de travail, relations des auteurs avec les députés, tarifs accordés par la Chambre, etc. Cette analyse a été réalisée par l'historienne Josée Levasseur qui connaît bien ces 14 années de débats parlementaires pour les avoir indexés.

La chronologie parlementaire de 1764-1791

La publication de la *Chronologie parlementaire de 1867 à nos jours* est une autre retombée utile du Bicentenaire. C'est en 2007 que la portion 1791-1867 est mise en ligne à son tour et nous préparons maintenant celle couvrant de 1764 à 1791. Elle sera conçue à partir de sources primaires comme les *Procès-verbaux du Conseil de Québec (1764-1775)* et ceux du Conseil législatif de la Province de Québec (1775-1792).

Mentionnons que ces deux sources ont surtout été utilisées par les historiens anglophones jusqu'ici. Le fait qu'elles n'aient jamais été publiées ou même été l'objet d'une analyse ne peut occulter leur grand potentiel pour l'histoire institutionnelle des premières années du Régime britannique.

Les édifices parlementaires depuis 1792

Une des expositions présentées en 1992 mettait en vedette une collection de photographies des édifices parlementaires qui ont abrité les parlementaires québécois depuis 1792. Combien de lieux ont-ils occupés avant l'actuel hôtel du Parlement? Pas moins de dix, par ailleurs fort différents les uns des autres¹⁷. L'hétérogénéité de cet ensemble et le fait qu'il n'a jamais été considéré comme un tout expliquent en partie les descriptions inégales et approximatives de ces immeubles dans l'historiographie.

Pour y remédier, chaque édifice sera l'objet d'un article de l'*Encyclopédie du parlementarisme québécois* rédigé à partir d'un modèle conçu pour ce type particulier de bâtiment. Ce canevas est structuré suivant des critères

pertinents qui feront apparaître les principales caractéristiques de chaque édifice : dimensions, architectes, entrepreneurs, dates de construction, transformations, architecture, utilisations successives, arrivée et départ des parlementaires, etc. Avec ces paramètres uniformes, cet ensemble d'articles va mettre en valeur de façon systématique l'histoire du patrimoine bâti – actuel et passé – de nos institutions parlementaires. À ce jour, trois des quatre édifices de l'Assemblée nationale ont déjà été analysés de cette façon dans l'*Encyclopédie*¹⁸.

Le site Web «Par ici la démocratie»

Voilà près de 30 ans que l'Assemblée nationale joue un rôle pédagogique dans les milieux scolaires par l'organisation de diverses activités. Le Bicentenaire avait renforcé ce volet dédié à l'éducation à la citoyenneté en faisant naître de nouvelles initiatives comme le Tournoi des jeunes démocrates. Toujours populaire, il réunit à chaque édition plusieurs dizaines de jeunes de niveau secondaire et collégial intéressés à l'histoire, aux institutions et à l'actualité nationale et internationale.

L'Assemblée nationale rejoint également près de 10 000 jeunes par année grâce à la tournée de la présidence dans les écoles. C'est considérable, mais la volonté d'améliorer notre offre nous a mené à un constat : nous ne disposons d'aucun contenu pédagogique afin de soutenir l'enseignement de l'éducation à la démocratie en milieu scolaire.

C'est pourquoi a été lancé en 2014 le site Web *Par ici la démocratie* qui s'adresse aux élèves du secondaire et à leurs enseignants. Il leur propose un contenu axé sur l'histoire du Québec sous l'angle des institutions politiques et rattaché aux principaux thèmes du programme d'enseignement de l'histoire au secondaire.

Sa genèse intellectuelle a été le fruit du travail d'une équipe dirigée par une enseignante de niveau secondaire et un historien de l'Assemblée nationale. Une jonction s'opérait entre, d'un côté, une expérience pratique d'enseignement avec l'apport d'Internet, la connaissance des clientèles visées et du programme d'enseignement et, de l'autre, une vaste connaissance de l'institution, de ses « contenus » les plus intéressants pour les jeunes et une expérience de vulgarisation pour les marier aux éléments fondamentaux (constitutions, lois, droits, etc.) qui expliquent sa place centrale dans la société québécoise.

L'Assemblée nationale a voulu investir ce terrain d'une manière originale à l'aide d'un contenu qu'elle seule pouvait élaborer selon les caractéristiques suivantes : objectif, adapté à sa réalité, vulgarisé, interactif, intéressant et centré sur les institutions politiques d'hier à aujourd'hui. À titre d'exemple, le thème « femmes et démocratie » parle de l'histoire des femmes en mettant l'accent sur la marche vers l'égalité des Québécoises.

Élèves et enseignants comprendront facilement qu'à chacun des jalons de ce parcours, leurs droits ont été discutés et transformés par les Parlements.

Quel est le lien avec le sujet de cette chronique? De montrer notre conviction que l'inoculation de l'histoire politique doit commencer dès l'école primaire¹⁹. Qu'elle peut être présentée de façon créative à des jeunes par un contenu qui approfondit certains thèmes du programme qu'ils étudient. Que l'on peut introduire l'histoire politique dans leur réalité quotidienne grâce à une présence intelligente et ciblée sur Internet. Grâce à tout cela, nous faisons aussi le pari stimulant que les élèves s'impliqueront davantage dans leur communauté et, plus tard, dans la société en tant que citoyens.

L'émission Mémoires de députés

Créée elle aussi en 1992, l'Amicale des anciens parlementaires (AAP) regroupe aujourd'hui près de 240 retraités de la politique. C'est une association dynamique qui tient de nombreuses activités durant l'année et publie une revue qui garde vivant le réseau de relations des anciens. L'AAP joue également un grand rôle dans l'accompagnement de ses membres pour la donation de leurs précieuses archives. Elle n'a pas d'équivalent au Canada et sert même de modèle aux regroupements d'anciens qui souhaitent se développer davantage.

Depuis 2006, la série *Mémoires de députés* présente des entrevues avec d'anciens parlementaires qui relatent leur passage en politique, leurs réalisations et les moments importants de leur parcours. À l'origine, l'idée n'était que d'enregistrer leurs témoignages personnels pour les conserver à la Bibliothèque. Le projet a fini par muer en une série d'entrevues réalisées par un journaliste professionnel diffusée sur le canal parlementaire.

L'équipe du Service de la recherche de la Bibliothèque joue un rôle important dans ce projet: elle produit des dossiers biographiques sur les anciens qui seront le sujet d'un tournage, elle les sensibilise à la donation d'archives, conseille l'équipe de tournage et le journaliste qui réalise les entrevues. *Mémoires de députés* permet aussi d'embaucher chaque été quatre étudiants qui rédigent les biographies sous la supervision d'un historien. C'est pour eux une expérience intellectuelle stimulante; elle améliore leur connaissance de l'histoire politique et fixe dans leur esprit l'importance des institutions parlementaires.

Les guides thématiques

Après la section « Documents politiques et parlementaires du Québec » disponible sur le site de l'Assemblée²⁰, voici d'autres guides très utiles aux chercheurs. Ils ne s'adressent pas qu'aux bibliothécaires: il faut plutôt les

concevoir comme des «prises» concrètes qui vous permettront d’entrer dans le vif de l’univers complexe de l’administration publique²¹.

L’étude des crédits budgétaires des ministères et organismes par l’Assemblée nationale du Québec

Ce guide répertorie les études des crédits des ministères et organismes depuis 1990²², dans lesquelles on peut trouver des informations très pertinentes. Un étudiant qui s’intéresse par exemple aux relations internationales du Québec tente d’évaluer si elles changent d’orientation de 1994 à nos jours. Pour ce faire, il compilera d’abord les budgets, les effectifs, le nombre de délégations du Québec et une foule d’autres renseignements à partir des rapports annuels du ministère des Relations internationales. Mais ces derniers ne disent pas tout. Son tableau sera complété par la lecture des études de crédits. Il y trouvera des déclarations de ministre qui rendront vivantes ses données et lui permettront de mieux cerner les phases de stabilité et de changements.

Bien qu’elles soient toutes numérisées, ces études sont très difficiles à trouver sur Internet. Les ministères et organismes changent souvent de nom, leur durée de vie est plus ou moins claire et l’on ne sait pas nécessairement quand le Parlement discute de leurs activités. Quiconque s’y intéresse peut amorcer sa recherche via une liste de grands thèmes (langue française, affaires autochtones, habitation, etc.) au lieu d’avoir à deviner de quel ministère chacun relève. Ensuite, l’étude de crédit recherchée est reliée aux séances du *Journal des débats de l’Assemblée nationale* pertinentes.

Un mode d’emploi très visuel a été conçu par l’équipe du Service de la référence afin de guider le chercheur jusqu’aux bonnes sources – qu’elles soient en ligne ou en format papier.

Le Code civil du Québec: du Bas-Canada à aujourd’hui

Il est très utile d’avoir un point de vue exhaustif d’un domaine qui a beaucoup évolué en 150 ans. Notons d’abord que ce guide offre une numérisation du Code Napoléon de 1804, l’ancêtre du Code civil du Québec. Toutes les versions de ce dernier figurent depuis 1865 par ordre chronologique.

Autre aspect très utile, on y trouve les principales modifications législatives apportées au fil des décennies. Ce cheminement législatif détaillé y est présenté de même que les documents qui se rattachent à chacun des changements (projets de loi, débats parlementaires, lois sanctionnées, mémoires soumis en commission parlementaire, etc.).

Les commissions d'enquête au Québec depuis 1867

Ce guide présente un répertoire des commissions d'enquête créées par le gouvernement du Québec depuis 1867 en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête ou de certains articles de celle-ci. L'idée de base est de démêler les nombreuses commissions d'enquête (plus de 90) déclenchées depuis la Confédération. Sans ce guide, il est souvent difficile de connaître le nom exact d'une commission, la date du début et de la fin de ses travaux, et de distinguer lesquelles sont d'origine fédérale ou provinciale. Jean-Charles Bonenfant avait été le premier à rédiger en 1972 un article sur ce sujet pour tenter lui aussi d'y voir plus clair²³.

Dans notre guide, les commissions d'enquête sont réparties par décennie. Chacune est présentée avec des informations comme la notice bibliographique du ou des rapports des commissaires, le détail de sa création (arrêté en conseil, décret, proclamation, etc.), son mandat exact, le nom de ses membres, etc. Presque tous les rapports de ces commissions sont disponibles en ligne gratuitement. Finalement, le guide indique s'il existe des fonds d'archives de ces commissions à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

L'histoire de l'éducation au Québec : les grands textes politiques et législatifs

Cet autre grand domaine d'intérêt est parsemé de jalons importants dont on retrouve les textes dans cette section : loi créant les écoles normales (1836), rapport Durham qui se prononce sur la question de l'instruction (1840), création des commissions scolaires (1845), rapport Parent (1963), création du ministère de l'Éducation (1964), etc. Ajoutons à cela les livres blancs, les lois, les sommets et les états généraux, bref, toutes les publications marquantes qui ont transformé le monde de l'éducation au Québec.

* * *

Voilà autant d'exemples qui démontrent que l'histoire politique déborde du seul univers des chercheurs. Elle se diffuse aujourd'hui dans la société par des moyens diversifiés – comme le politique lui-même – que chacun peut s'approprier pour augmenter l'étendue de nos connaissances collectives.

Nous partageons entièrement l'esprit des fondateurs du *BHP* qui écrivaient en 1992 qu'il dépendrait « toujours de la participation et de la collaboration des membres qui nous feront part de leurs recherches, de leurs réflexions, qui nous enverront des comptes rendus de lecture et qui nous

informeront sur les activités des membres de l'association et sur les manifestations du fait politique²⁴ ». Vingt-cinq ans plus tard, l'Assemblée nationale réaffirme sa volonté de continuer à enrichir cet héritage commun d'ouverture.

L'éventail des possibilités est très grand et c'est pour vous en faire découvrir de nouvelles que l'équipe du *BHP* nous a offert cette chronique. Dans notre esprit, la connaissance du politique et de son histoire doit occuper une place centrale dans notre société, car « c'est par lui, écrivait le regretté Jean-Marie Fecteau, que les collectivités se définissent, s'organisent et cherchent leur destin²⁵ ».

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Marcel Bellavance, « L'histoire politique au Québec », *Bulletin*, vol. 1, n° 1, automne 1992, p. 2. L'auteur remercie ses collègues de l'Assemblée nationale pour leur appui à cet article.
2. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte de cet article.
3. Marcel Bellavance, « Présentation », *Bulletin*, vol. 1, n° 1, automne 1992, p. 1.
4. Robert Comeau, « Éditorial », *Bulletin*, vol. 1, n°s 2-3, printemps 1993, p. 1.
5. *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 1^{er} mai 1991, p. 7668.
6. *Ibid.*, p. 7673.
7. On se rappellera que ce référendum a eu lieu le 26 octobre suivant.
8. Gaston Deschênes (dir.), *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993; Réal Bélanger, Richard A. Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993.
9. « Un Parlement se raconte: Bicentenaire des Institutions parlementaires », *Cap-aux-Diamants*, n° 30, été 1992, 70 p.; *La revue électorale, synthèses et documents*, Québec, Directeur général des élections du Québec, 1992, 62 p.
10. *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, 1^{er} mai 1991, p. 7673-7674.
11. Elle a récidivé à l'occasion du 400^e de Québec avec la publication d'un ouvrage de prestige. Voir Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, *Québec: quatre siècles d'une capitale*, Québec, Publications du Québec, 2008.
12. Jean-Charles Bonenfant (1912-1977) a été auteur, journaliste, historien, juriste et bibliothécaire. Il a travaillé à la Bibliothèque de la Législature à partir de 1939 et en fut le directeur de 1952 à 1969, tout en étant conseiller juridique de l'Assemblée. Il a été l'un des inspirateurs des réformes parlementaires des années 1960 et a enseigné le droit et l'histoire constitutionnelle à l'Université Laval. Il a publié de nombreux articles et ouvrages, donné des conférences et participé à des émissions de radio et de télévision qui ont révélé au public sa grande érudition.
13. Nous avons déjà parlé de l'*Encyclopédie du parlementarisme québécois* dans nos précédentes chroniques.
14. Ce travail dirigé par Christian Blais a conduit à la publication d'*Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962*, Québec, Septentrion, 2015. On compte parmi

cette dernière cohorte Stéphane Savard, aujourd’hui directeur du comité de rédaction du *BHP*.

15. Les versions papier des sessions parlementaires sont par contre toutes éditées.
16. Ces analyses intitulées «Débats Desjardins» et «Débats Malenfant» seront publiées dans *l’Encyclopédie du parlementarisme québécois*.
17. Voici la liste de ces lieux : chapelle du palais épiscopal (1792-1833), parlement du Bas-Canada (1834-1837, 1852-1854), hôpital de Kingston (1841-1843), édifice du marché Sainte-Anne à Montréal (1844-1849), édifice du marché Bonsecours (avril 1849), théâtre Free Masons Hall (mai 1849), ancien parlement du Haut-Canada à Toronto (1850-1852, 1856-1859), Académie de musique à Québec (juin 1854-mai 1855), parlement de la côte de la Montagne à Québec (1860-1866, 1867-1883) et parlement d’Ottawa (1866).
18. C’est-à-dire les édifices Pamphile-Le May, Jean-Antoine-Panet et André-Laurendeau.
19. Mentionnons brièvement que l’Assemblée nationale est également présente dans les écoles primaires grâce au Parlement des jeunes et à la tournée *Vox populi: Ta démocratie à l’école!*, organisée conjointement avec le Directeur général des élections. Pour en savoir plus : www.paricilademocratie.com.
20. Sur ce sujet, voir Frédéric Lemieux, « Un outil sur mesure pour les chercheurs autonomes », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 25, n° 2, hiver 2017, p. 252-257.
21. Ces guides sont disponibles sur le site de l’Assemblée nationale, bibliotheque.assnat.qc.ca.
22. *Idem*.
23. Jean-Charles Bonenfant, « Les commissions d’enquête du Québec », *Annuaire du Québec*, 1972, p. 36-76.
24. Marcel Bellavance, « Présentation », *Bulletin*, vol. 1, n° 1, automne 1992, p. 1.
25. Jean-Marie Fecteau, « Manifeste », *Bulletin*, vol. 1, no 1, automne 1992, p. 4.